

RÉSUMÉ

de l'Opinion "Le commerce pour tous Vers une politique de commerce et d'investissement plus responsable"

COM (2015) 497

La Chambre des députés :

- Salue l'attention portée par la Commission européenne envers les petites entreprises ayant comme but de faciliter leurs accès aux nouveaux marchés ;
- Salue la continuation des politiques de gestion durable et de celles qui poursuivent à conserver les ressources au cadre des accords de libre échange ;
- Propose à la Commission européenne d'analyser l'impact de l'ambitieux Accord plurilatéral sur le Commerce des Services (TiSA) sur la politique fiscale des États membres;
- Apprécie les efforts de la Commission européenne visant à utiliser les accords de libre échange et TiSA, pour établir des normes communes pour le commerce électronique et pour les flux transfrontières des données, en conformité avec les normes sur la protection et la confidentialité des données dans l'Union européenne ;
- Reconnaît la difficulté des négociations qui ont comme but de conclure un accord sur les biens environnementaux (ABE), surtout en ce qui concerne les problèmes des services nécessaires pour vendre ces biens d'une manière efficace, au niveau transfrontalier et encourage la Commission européenne et tous les facteurs qui sont intéressés d'apporter leur propre apport dans l'établissement des stipulations réalistes et efficaces ;
- Encourage la Commission européenne d'insister sur les objectifs visant la protection des consommateurs et des données à caractère personnel, y compris par l'élargissement de la sphère qui comprend ce type des données pour réduire l'impact de nouveaux problèmes liés à la révolution digitale et au combat du phénomène du terrorisme ;
- Propose à la Commission européenne de prendre en considération une analyse pluridimensionnelle centrée sur l'innovation, sur la diversification des sources des matières premières et d'énergie, sur l'économie circulaire et aussi sur l'utilisation de l'espace cosmique. Cela est nécessaire vu la dépendance de l'Union de l'import de ressources et l'accès à l'énergie et aux matières premières, ce qui est essentiel pour la compétitivité de l'Union européenne ;
- Propose à la Commission européenne d'analyser la manière dont le système de protection actuel, centré sur les brevets, peut tenir tête au progrès technique en ce qui concerne les risques de "clonage" ou de duplication.